

CHRISTIAN HEISON



Conseiller départemental du canton de Rumilly

Elu au Conseil départemental depuis 2008.

6ème Vice-président Economie, Aménagement Numérique, Aménagement et Solidarité des territoires.

Membre de la Commission Permanente.

Membre de la 2ème Commission Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement Social.

Membre de la 5ème Commission Economie, Enseignement Supérieur, Recherche, Aménagement Numérique.

Membre de la 7ème Commission Aménagement du Territoire, Politique de l'Habitat, Développement Durable, Environnement, Agriculture, Forêt, Coopération Européennes et Transfrontalières.

Maire de Moye.

Vice-Président du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.



En binôme avec:

Fabienne Duliège



Remplaçant(s):

Daniel Déplante

2 questions à:

Comment voyez-vous votre rôle de Conseiller départemental ?



Élu de terrain, le Conseiller départemental est l'interlocuteur privilégié des communes du canton et de ses habitants, il joue un rôle de coordinateur et d'animateur et participe largement à la vie locale.

Le Conseiller départemental concourt, par ses interventions et ses propositions, à la gestion de l'ensemble du Département et à l'orientation de son action.

Par ailleurs, il représente l'Assemblée départementale au sein de nombreux organismes et conseils d'administration.

Quel est, selon vous, l'intérêt de l'échelon départemental ?



L'échelon départemental est à mes yeux totalement indispensable à la solidarité des territoires, à la péréquation financière nécessaire au développement harmonieux de l'ensemble des territoires départementaux.

Entre la commune ou l'intercommunalité et les grandes Régions aujourd'hui créées, la nécessité de l'échelon départemental pour la conduite de certaines politiques de proximité paraît évidente afin de garantir une parfaite adaptation au territoire et une efficacité des actions indispensables.

